

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 2 août 2011 modifiant l'arrêté du 12 juin 2009 modifié portant nomination à la commission de contrôle de la publicité en faveur des objets, appareils et méthodes présentés comme bénéfiques pour la santé prévue par l'article L. 5122-15 du code de la santé publique

NOR : ETSP1130669A

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé,

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5122-15, R. 5122-23 et suivants et D. 5321-7 et suivants ;

Vu l'arrêté du 12 juin 2009 modifié portant nomination à la commission de contrôle de la publicité en faveur des objets, appareils et méthodes présentés comme bénéfiques pour la santé prévue par l'article L. 5122-15 du code de la santé publique ;

Vu le courrier de l'Association des agences-conseils en communication en date du 8 février 2011,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission de contrôle de la publicité en faveur des objets, appareils et méthodes présentés comme bénéfiques pour la santé, pour la durée du mandat restant à courir :

En qualité de professeur ou maître de conférences d'unité de formation et de recherche de médecine

Suppléant : M. Le Gargasson (Jean-François), en remplacement de M. Martineaud (Jean-Paul).

En qualité de personnalités choisies en raison de leur compétence en matière de publicité

Titulaire : Mme Basset (Alexandra), en remplacement de Mme Dupont (Laurence).

Suppléant : Mme Gabrié (Marie), en remplacement de M. Lefebvre (Judicaël).

Article 2

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait le 2 août 2011.

Pour le ministre et par délégation :
*La sous-directrice de la politique des pratiques
et des produits de santé,*
C. CHOMA